

La détérioration d'un terroir Sob, en pays Sérèr (Sénégal)

L'agriculture sérèr est souvent citée comme exemple d'un système intensif associant la culture à l'élevage ; l'aménagement du terroir, la densité du peuplement sont aussi des faits importants qui ont été décrits et analysés : il est apparu que ces réalités étaient indissociables¹. L'intensification du système agricole se fonde sur des techniques qui assurent le maintien de la fertilité sans le recours à des jachères longues. Ce résultat est obtenu par l'utilisation systématique du troupeau pour fumer les champs de mil et de sorgho, par l'entretien d'un parc arboré d'*Acacia albida* qui a pour effet d'enrichir le sol, également par l'adaptation des cultures au milieu et le respect des rotations. Le paysage a été modelé par la mise en œuvre de ces techniques : l'armature de chemins, de haies et de clôtures qui met les cultures à l'abri du bétail, le parc arboré qui a pris la place de la végétation arbustive là où les jachères sont annuelles, donnent au pays Sérèr, en toute saison, l'aspect d'une campagne. L'enracinement d'une population paysanne nombreuse, enfin, ne peut être dissocié de techniques qui maintiennent la fertilité des sols et autorisent la mise en culture tous les ans d'une forte proportion des terres exploitées, dans une région où des sols sableux médiocres et une pluviométrie mal assurée ne favorisent guère l'agriculture.

Depuis le début du siècle, des changements importants ont mis à l'épreuve techniques et traditions agraires des paysans sérèr. L'agriculture traditionnellement céréalière a dû faire une grande place à l'arachide, qui n'était que culture de case. Là où vers le début du siècle la densité de la population était au maximum de 30 à 50 hab./km², elle atteint parfois 100 hab./km². Enfin, l'action présente des services agricoles (principalement S.A.T.E.C. et SODEVA)², introduisant au

1. Dans cet article, l'auteur se réfère principalement à C. CHARREAU et P. VIDAL (1965), ROUSSEAU (1926), F. BONNET-DUPEYRON (1950) et P. CANTRELLE (1969).

2. S.A.T.E.C. : Société d'Assistance technique et de Coopération. - SODEVA : Société de Développement et de Vulgarisation agricoles (qui prend la relève de la S.A.T.E.C. en 1968).

niveau de l'ensemble des paysans la culture attelée et l'engrais, modifie les conditions du travail et de la production. Tous ces changements entraînent l'extension des superficies cultivées, c'est-à-dire la mise en valeur des brousses forestières, puis le recul des jachères et la dégradation des successions culturales. A ce stade, le manque de terre devient un problème inéluctable.

Par l'étude d'un village et de son terroir, il est possible d'appréhender, sinon d'analyser, ces changements. Reconstituer l'agriculture ancienne est une entreprise qui comporte toujours des risques d'erreur, mais par l'enquête rétrospective les changements de la vie paysanne dus à l'insertion de l'arachide dans l'agriculture et l'économie de subsistance sont plus faciles à saisir, tandis que les mouvements actuels peuvent être repérés par une observation suivie.

C'est dans le terroir villageois de Sob et dans son environnement, que la transformation de l'agriculture sérèr sera décrite : un village du royaume historique du Sine (dans l'actuel arrondissement de Niakhar), situé dans une région où la civilisation agraire ancienne s'est accomplie, et où l'agriculture et l'économie ont accusé de profonds changements. Par sa densité (90 à 100 hab./km²) cette zone se place au cœur du pays rural le plus peuplé du Sénégal.

L'AGRICULTURE ANCIENNE

En pays Sérèr, la terre est traditionnellement un corps vivant peuplé par les esprits ancestraux et les forces « supranaturelles ». On lui donne le nom de femme de Coumba N'Diaye. Le paysan, nourri de culture animiste, n'échappe pas aux sollicitations des forces multiples et omniprésentes de cet univers ; les échanges avec elles font partie de sa vie autant que les rapports humains. Il n'est pas de notre compétence de faire l'analyse de l'animisme sérèr, mais il est certain que l'organisation foncière ne peut se réduire à la dimension matérielle : elle est faite de liens multiples avec la terre vivante. Elle semble être plus une connaissance ou une « socialisation » du milieu et des forces qui s'y exercent, que son appropriation. Conçue ainsi, la terre exerce aussi une emprise sur ceux qui y vivent ; le terroir n'est pas seulement le support physique de l'agriculture, il est le milieu de vie des paysans. Il reste que la terre reçoit le travail des hommes, qu'elle est le support nécessaire des cultures ; en cela, elle a des qualités diverses : elle est plus ou moins sablonneuse (*dior* ou *dek*), plus ou moins fertile, et les groupes familiaux ont éprouvé la nécessité de s'attribuer des domaines et d'y exercer leur contrôle. Ensuite, le défrichement et l'aménagement ont finalement établi fortement l'emprise des paysans sur la terre.

En des temps très anciens, des familles mirent le feu à la forêt et s'attribuèrent de vastes domaines (*o niaye*). Après la venue des Guellewar au XIV^e siècle, d'autres terres furent délimitées par un parcours à cheval

(*o foros*) ou découpées dans les marges en friche des premiers domaines. Les maîtres de la terre (*yal o niaye* ou *yal o foros*) sont les anciens de lignages maternels (sauf exception), ou leurs représentants, qui prennent la fonction de gardien de la terre (*kaïnak*).

Ainsi, depuis plusieurs siècles toute la terre du Sine est placée dans la dépendance de groupes familiaux. Seuls échappent à cette emprise les bas-fonds et les étendues steppiques sur sol salé (*tann*).

Les maîtres de la terre et leur parenté cultivent une partie de leur domaine. Il se trouve qu'actuellement presque tous les droits d'usage se transmettant dans les lignées maternelles sont tenus par les descendants des *yal o niaye*. Donc, pour les groupes familiaux qui défrichent les premières terres et se partagent le contrôle du pays, la terre qu'ils aménagent se transmet probablement comme la charge de maître de la terre, dans la lignée maternelle.

La mise en valeur des autres terres est progressive, et l'œuvre d'un grand nombre de familles. Le maître de la terre attribue à des familles d'immigrants des terrains de plusieurs dizaines d'hectares, dont il trace les contours dans sa forêt : défrichées à la hache et préparées pour la culture, ces terres deviennent des terroirs familiaux (*bakh*) qui le plus souvent demeurent dans les lignées paternelles. Puis, avec le temps, les paysans modèlent leur terre ; le travail fourni pour transformer le milieu et l'apport à l'agriculture que représente l'aménagement, supposent l'enracinement. En principe, le défrichement ne donne au paysan qu'un droit d'usage, mais en fait, dans le Sine, la terre aménagée devient à la longue un patrimoine familial. Les dons du défricheur (*yal bakh*) au détenteur du droit ancien (*yal o niaye*) ne sont pas une dépendance économique, ce sont des cadeaux d'hommage symboliques et non des redevances. Les *yal o niaye* n'ont jamais été en mesure de chasser les familles des *yal bakh*, installées sur leurs terres ; il semble même qu'un *yal bakh* peut confier cette terre à une autre personne, sans l'avis du *yal o niaye*, s'il l'abandonne et quitte les lieux. Ce dernier ne récupère sa terre que laissée en jachère plusieurs années, lorsqu'elle retourne à la forêt.

Le terroir céréalié.

La région n'impose guère de site à l'habitat et, à l'époque des Guellear, le royaume du Sine est assuré d'une relative sécurité ; les paysans peuvent s'installer sur leurs terres. A l'intérieur des domaines anciens se constituent des agrégats de quelques enclos habités. De la coopération qui s'instaure entre les familles ainsi regroupées vont naître des entités villageoises faites de l'assemblage de terroirs familiaux et environnées par l'espace forestier. Dans le village de Sob, la structure, probablement initiale, s'est conservée jusqu'à la fin du siècle dernier. Sept à huit groupes familiaux habitent autant d'unités résidentielles (*mbind*) et exploitent chacun leur terroir.

Les paysans produisent principalement mil et sorgho, possèdent des

troupeaux de bovins et du petit bétail. Les rites qui entourent, encore maintenant, la vie du bétail et la culture du mil placent ceux-ci au cœur de la vie traditionnelle. La sélection des mils et sorghos, opérée depuis plusieurs siècles, est une adaptation à la nature diverse du sol et une réponse aux aléas du climat. Les emplacements des villages et des premiers défrichements sont de préférence les étendues sablonneuses à sol *dior*, sol perméable à horizon supérieur délié (quand il est cultivé), facile à travailler, à faible pouvoir de rétention d'eau et de fertilité très médiocre. Le sol *dek* des zones déprimées, situées généralement à la périphérie des terroirs, est plus argileux — 5 à 10 % d'argile au lieu de 2 à 5 % —, ce qui augmente la fertilité et la rétention de l'eau ; la perméabilité y est moins grande et il durcit rapidement après les pluies.

Les mils pénicillaires, *pod* (mil hâtif) et *match* (mil de saison), sont adaptés aux terres sablonneuses légères *dior* ; toutefois le *match* est la culture la plus répandue sur les sols *dek-dior* plus argileux. Le sorgho couvre des surfaces plus modestes, quoique les rendements soient en général plus forts que ceux des mils. Cette désaffection aurait pour cause son goût désagréable sans doute, mais aussi la faible extension des terres argileuses. On utilise à Sob deux variétés de sorgho : le *kongosan*, semé en 1966 dans le *pombod* à la place du *pod* que la sécheresse du début de l'hivernage avait détruit et le *fela*, espèce la plus répandue, que l'on sème sur les sols *dek* dans de petits champs fumés par le bétail et qu'on récolte en décembre. Outre une adaptation aux sols, ces espèces multiples doivent assurer un minimum de production, même si la répartition des pluies est mauvaise : une sécheresse de début d'hivernage, phénomène fréquent, compensée par une fin d'hivernage pluvieuse, ne sera pas catastrophique : les sorghos et les *match* rempliront les greniers. Cette diversité des espèces favorise aussi l'étalement des travaux agricoles : le paysan bine le *pod* après le semis du *match*, puis il bine le *match*. Les travaux agricoles s'intercalent et se prolongent plusieurs semaines sans dommage pour la récolte.

La production du mil étant liée au niveau de fertilité du sol, la présence du bétail intervient alors de façon décisive : les bêtes stationnent sur les jachères encloses (*tos*) pendant la saison des cultures, tandis qu'en saison sèche le terroir est abandonné à la vaine pâture. Les bergers attachent le bétail, la nuit, à des piquets qui sont déplacés tous les deux ou trois jours. A Sob, nous avons évalué qu'un troupeau de trente bovins a besoin de cinq à six semaines pour fumer un hectare. Il est probable que dans l'agriculture ancienne tous les champs étaient fumés avant d'être semés en mil. Associés à l'élevage des bovins, la sélection et l'entretien des *Acacia albida* sont un autre moyen d'améliorer les sols médiocres du terroir. Il suffit de rappeler que le feuillage et les gousses de cet arbre constituent le fourrage du bétail en fin de saison sèche et de reproduire les conclusions de C. Charreau et P. Vidal (1965, pp. 600-626), quant à son influence sur le sol : « L'influence de l'*Acacia albida* sur le sol apparaît donc comme très sensible et se traduit par un relèvement

général des composantes de la fertilité qui, à son voisinage, se trouvent toutes améliorées à des degrés divers. Ce relèvement global de la fertilité du sol a une répercussion très importante sur la nutrition minérale et hydrique des mils, sur les rendements en grains et sur la teneur en protéines des grains. » Or la surface amendée par un *Acacia albida* adulte dépasse 100 m² et les densités de 20 à 30 arbres à l'hectare sont habituelles dans la partie anciennement aménagée des terroirs familiaux. On peut estimer que le parc arboré fertilise alors 20 à 50 % de la terre cultivée.

L'agriculture ancienne en pays Sérèr est intensive, à deux points de vue : parce qu'elle élimine la jachère longue et parce qu'elle peut supporter une forte charge de population. On peut faire l'estimation suivante : pour 100 habitants, soit environ 50 personnes actives, la surface cultivée chaque année ne peut dépasser 90 à 100 ha. Ce taux suppose déjà que les cultures soient mal entretenues, puisqu'un actif ne peut entretenir en moyenne plus de 1,5 ha de culture. L'aire du village étant semée tous les ans, il suffira de moins du double de terre pour que l'équilibre s'établisse, soit 160 à 200 ha. Ce système agricole pouvait supporter jusqu'à 50 ou 60 hab./km² sans encombre, dans les zones où toute la terre est cultivable.

L'ARACHIDE

D'après les vieux Sérèr, il n'y avait pas plus d'arachide que de coton lorsqu'ils étaient bergers ; autrement dit, au début du siècle, l'arachide n'était qu'une culture de case et servait de condiment dans la préparation des repas. La culture d'arachide s'est répandue progressivement, malgré la réticence des Sérèr : la nécessité de payer l'impôt a obligé les paysans à la cultiver et à la vendre, et les sollicitations du commerce de traite dans de nombreuses escales ont déterminé son progrès. Le système de traite se chargeait de récupérer ce qui restait de la vente des arachides. Les commerçants prêtaient à des taux de 100 % et plus, et prenaient le bétail en gage — ils avaient leurs bergers — en attendant la récolte. Cette époque reste fameuse pour la consommation d'alcool — jusque vers 1950 —, l'achat de pacotille à côté de l'achat de vêtements, d'ustensiles et de vivres pour les cérémonies. Il est frappant de ne retrouver que peu de traces de ces cinquante ans d'économie de traite, quand on dresse l'inventaire des biens d'une maison sérèr, hormis quelques bassines et marmites, quelques robes dans des malles, parfois quelques tôles sur le toit.

L'arachide, cependant, a transformé l'économie traditionnelle ; l'argent s'est peu à peu inséré dans les anciens échanges de services et dans le troc : les artisans, les griots font monnayer leurs services, les paysans doivent payer ilers, haches, pagnes. Les échanges matrimoniaux étaient l'occasion d'invitations, de prestations en travail agricole,

de cadeaux (bijoux, pagnes traditionnels) et le plus gros de la dot était du bétail. Avec la monnaie, les produits des commerçants (robes, souliers, biscuits, kola, huile, pagnes, boissons...) se sont ajoutés aux cadeaux coutumiers et, pour la dot même, la somme d'argent s'est peu à peu substituée au bétail. La fidélité à la vie sérèr fait que cet argent s'est d'abord introduit dans les échanges locaux et a pénétré peu à peu dans le réseau complexe des dons et échanges traditionnels. Les Sérèr achètent du bétail, encore en priorité, dans la contrée étudiée. Mais il faut souligner que les sommes d'argent dont chacun dispose ne sont pas considérables : quelques sacs d'arachides, quelques milliers de francs, et que l'arachide ne sert pas à se procurer des vivres, du moins pas le mil, l'aliment de base ; les paysans continuent à produire le mil et le sorgho qui leur sont nécessaires.

La rotation triennale.

Si l'arachide n'apporte qu'une faible amélioration aux conditions de vie matérielle du paysan, elle n'en a pas moins envahi une grande partie des terres. Elle est la cause d'une extension des surfaces cultivées et de changement dans les rotations. Longtemps elle est restée la culture des femmes, qui ne participent guère à la culture du mil sauf pour le semis et la récolte. L'insertion de l'arachide dans le système agricole a pu se faire sans recul sensible des superficies cultivées en mil et en sorgho. En revanche, les femmes cultivaient de petites rizières de bas-fonds dans les nombreux terroirs où existe la complémentarité des sols *dior* et des bas-fonds inondables ; dans ce cas, la riziculture a reculé. Ce fait est signalé dans un rapport d'Administration de 1904. D'autre part, les paysans connaissent un grand nombre de variétés de riz dans la contrée étudiée, alors que le riz n'est plus guère cultivé, ce qui atteste également son recul. L'extension des surfaces en arachide a eu pour effet à Sob la mise en valeur des terroirs familiaux jusqu'aux limites du terroir villageois. Quand la mise en exploitation a atteint les terroirs voisins de Diokoul, Sas-Mak, Ngardiam, Binondar, les grandes familles se sont partagé les terres *dek* situées au sud. C'est également à cette époque que se fondent les « habitations dans la brousse » (*mbind-a-kob*), qui achèvent le défrichement des derniers espaces forestiers à l'extrême sud du terroir.

L'insertion de l'arachide va bouleverser l'agencement traditionnel des cultures sur le terroir. L'arachide n'est guère semée que sur sol *dior* : les terres plus argileuses rendent difficile le déterrage des graines. Ce qui explique que les zones à sol *dek* restent hors de son atteinte. De même, elle ne pénètre pas dans l'aire villageoise soumise à la culture continue du mil hâtif (*pod*) ; c'est dans la couronne périphérique au village, et à l'écart des terres *dek*, qu'elle envahit les champs. Dans cette partie du terroir, la rotation triennale *tos-mil-arachide* devient dominante. Toutefois, autour du village la fumure de nombreux champs

par le troupeau, en fin de saison sèche, permet la culture continue avec alternance, soit du *pod* et de l'arachide, soit du *match* et de l'arachide. La fumure se place en saison sèche juste avant le semis du mil.

Les successions culturales se sont diversifiées ; l'agencement déjà complexe qui se réalise sur le terroir de Sob est fréquent dans la région étudiée. Les terres s'y partagent en : une aire villageoise soumise à la culture continue du *pod* avec fumure et, parfois, culture associée de niébés ; des franges périphériques à cette aire où l'arachide alterne avec le mil, le mil étant cultivé sur une terre préalablement fumée par le troupeau en saison sèche ; la grande couronne soumise à la rotation triennale *tos-match-arachide*. Sur les sols *dek*, deux types de rotations se maintiennent : *match-tos* (la plus importante) et, localement, dans de petits champs, *match-sorgho* avec fumure par le bétail en début d'hivernage avant le semis du sorgho. Enfin, quelques rizières sont encore entretenues dans les mares. Il faut ajouter les quelques petits champs enclos, de coton et de manioc, pour avoir l'utilisation complète du terroir.

Dans la région septentrionale les terres *dek* disparaissent et, avec elles, les rizières et les rotations *match-tos* et *match-sorgho*. C'est là que la rotation triennale prend sa plus grande extension. A travers le pays Sérèr, P. Péliissier a noté plusieurs types, adaptés aux conditions pédologiques, d'insertion de l'arachide sur le terroir (1966, pp. 276-282). Il reste que la rotation triennale a été la solution la plus généralement adoptée. Par ce compromis, les cultures vivrières ont conservé une place dominante et la fertilité du sol a été maintenue. Sur les terres entièrement exploitées, la traditionnelle alternance du *tos* et des grands champs de mil a fait place à une nouvelle organisation : chaque groupement familial partage la majeure partie de ses terres en trois soles : arachide, *match* et *tos*. Les soles du terroir villageois sont le résultat de la juxtaposition et, parfois, de l'association des soles qui divisent les terroirs familiaux. Les *tos* sont vastes et rattachés au réseau des chemins qui drainent le bétail entre les cultures jusqu'aux mares. Les soles de mil sont divisées en quelques grands champs. Il est probable, cependant, que la sole d'arachide est morcelée en un grand nombre de parcelles — une pour chaque personne adulte, en principe. Apparemment la saison sèche efface ce parcellaire ; pourtant les limites s'inscrivent et se fixent peu à peu. Ce parcelllement de la terre va de pair avec l'éclatement du groupe familial qui donne lieu à la multiplication des unités résidentielles et au partage du patrimoine foncier.

L'éclatement du terroir.

Dans l'agriculture ancienne, le mil est cultivé et consommé par la collectivité ; le terroir aménagé qui le produit et le troupeau sont sous la garde des anciens de lignage. Ceux-ci tiennent la terre et la richesse : la religion, fondée sur le respect des traditions et le culte des ancêtres,

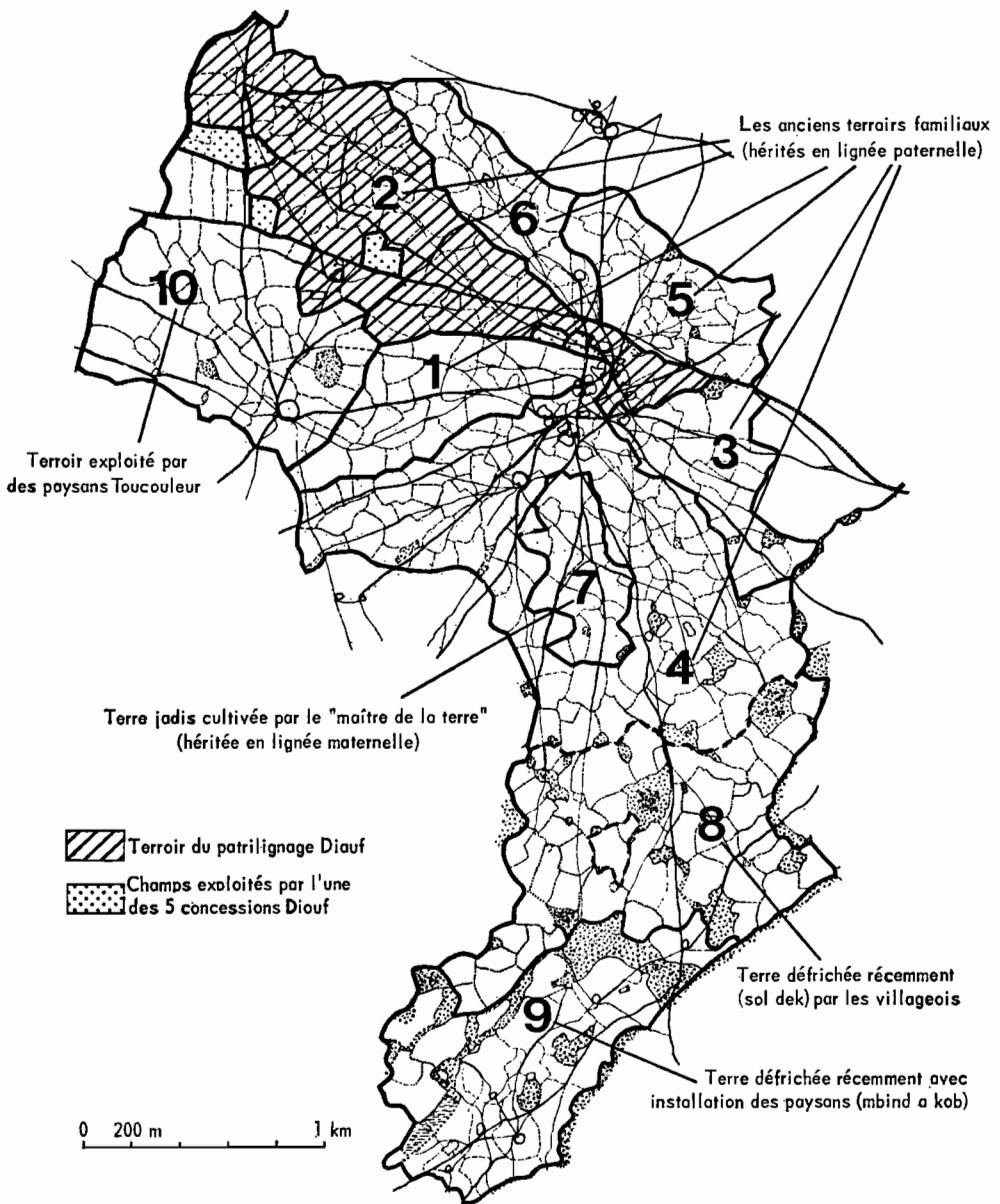


FIG. 20. — Terroir de Sob

assure davantage encore leur prestige et leur autorité ; rien d'important ne peut se faire sans leur accord. Or, le commerçant achète l'arachide à n'importe qui et cette culture n'est pas soumise à un appareil rituel. Ces conditions permettent à tous les adultes, hommes ou femmes, de cultiver leur propre parcelle d'arachide et d'avoir la jouissance de la récolte.

Cette individualisation des revenus va ruiner la cohésion des groupes familiaux et se traduire par l'éclatement des unités résidentielles et des terroirs familiaux (cf. Fig. 20) ; elle se produit dans des concessions déjà divisées en plusieurs cuisines (*ngak*) autonomes. Avec l'argent, les chefs de ménage achètent du bétail, sans lequel il n'est pas d'indépendance possible ; ceci renforce l'autonomie de la cuisine (*ngak*). A l'occasion de tensions avec le chef de *mbind*, le chef de *ngak* décide de fonder sa propre concession. Le *ngak* dans le *mbind* a ses propres réserves alimentaires, il a ses champs où les personnes du groupe coopèrent à la production du mil et cultivent chacune son arachide. Quand le *mbind* éclate, les membres dissidents continuent à cultiver les mêmes champs. Le contrôle de ces terres passe rapidement au nouveau chef de concession.

A présent, à Sob, il ne reste qu'un terroir familial qui soit exploité par les gens d'une seule concession. Les autres sont divisés : la terre des Diouf, par exemple, dépend actuellement de six chefs de *mbind* — cinq sont les chefs des branches du patrilignage Diouf, le sixième est le griot du village, devenu maître des champs qu'il cultivait en tant que « client » du lignage. L'unité foncière, mais aussi l'unité agraire ont cessé d'être le secteur contrôlé par la famille étendue. Ce sont les champs plus ou moins dispersés dans les terres du lignage et tenus par les gens d'une concession.

Avec l'extension de l'arachide, la surface cultivée par personne active augmente. Ce sont les femmes qui assument la grande part des nouveaux travaux. La production par habitant augmente également, puisque l'arachide s'ajoute à la traditionnelle récolte de mil. Enfin, la production à l'hectare s'accroît elle aussi, puisque la majeure partie du terroir est mise en culture deux années sur trois, alors que précédemment la jachère apparaissait une année sur deux. L'activité paysanne, la production totale et la production à l'hectare étant en croissance, la restitution de la fertilité restant assurée, il n'y a pas à s'y tromper : l'extension de l'arachide dans les campagnes du Sine s'est accompagnée d'une intensification du système agricole. Il demeure que la révolution est grande sur le terroir et elle n'épargne aucun secteur de la vie paysanne. Outre des changements profonds dans l'utilisation du sol et dans l'économie, elle atteint les fondements de la vie sérère : elle amorce la désacralisation de la vie agricole et détermine une baisse du prestige et de l'autorité des vieux, un ébranlement des valeurs de la tradition.

LE TERROIR SATURÉ

L'efficacité du système agricole ancien a autorisé la fixation des fortes densités rurales que supportait déjà le pays Sérèr à la fin du XIX^e siècle. Depuis, l'introduction de l'arachide a augmenté les surfaces cultivées par habitant et a provoqué la mise en valeur de nombreuses terres. Mais c'est finalement la croissance démographique qui va contraindre très vite les paysans sérèr à exploiter toute la terre cultivable. Dans cette partie du pays Sérèr, la croissance et l'importance de la charge en hommes sont attestées par plusieurs documents démographiques. La richesse de ces contrées en lieux-dits, la date d'arrivée très ancienne de presque toutes les familles sont les indices d'une occupation séculaire et dense de la région. Pour l'époque actuelle, il existe un certain nombre de relevés qui permettent de se faire une idée plus précise sur la densité rurale et le mouvement démographique.

La pression démographique.

Un recensement fait en 1904 par l'Administration Lefillâtre dénombre 23 578 habitants dans les 64 lieux-dits qui couvrent l'actuel arrondissement de Niakhar et, à l'époque, des terres marginales restaient à l'écart des terroirs exploités. La surface de l'arrondissement est 410 km²; d'après ce document la densité générale était donc déjà d'environ 50 hab./km². Rousseau, en 1926 (Rousseau 1926), note des densités du même ordre dans le nord du département de Fatick. La carte dressée par F. Bonnet-Dupeyron (1950) donne à cette zone des densités comprises entre 50 et 80 hab./km². Enfin, l'arrondissement de Niakhar a fait l'objet d'une observation démographique qui s'est déroulée de 1963 à 1967 (Cantrelle 1969), et qui nous donne une connaissance très précise de la population actuelle.

Les 65 villages de l'arrondissement totalisent 35 000 personnes qui peuvent être groupées en six ensembles autour des villages-centres de Niakhar, Sagne, Mbadat, Patar, Toukar, Ngayokhem.

<i>Groupe de villages</i>	<i>Population</i>	<i>Superficie approximative (en km²)</i>	<i>Densité</i>
Niakhar	6 065	68,1	89,1
Sagne	4 874	96,5	50,5
Mbadat	6 820	68,7	99,3
Patar	4 872	53,0	91,9
Toukar	6 509	61,0	106,7
Ngayokhem	6 047	66,7	90,7
TOTAL	35 187	414,0	88,0

La densité est partout de l'ordre de 90 à 100 hab./km², sauf dans la partie sud de l'arrondissement autour de Sagne, où elle n'atteint que

50 hab./km² à cause des bas-fonds et des étendues incultes sur le sol salé (*tann*).

D'après ces relevés, il semble que la population ait stagné pendant les premières décennies du siècle, alors que l'accroissement s'accélère à l'époque actuelle. L'étude démographique de P. Cantrelle (1966) met en évidence un taux de croissance important qui résulte de taux de fécondité et de natalité élevés, et d'une forte mortalité dans une population peu affectée par le mouvement migratoire : taux de naissance annuel, 217,3 ‰ ; taux de natalité annuel, 49 naissances ‰ ; taux de mortalité annuel, 34,3 décès ‰. Il en résulte un accroissement naturel de 14,7 ‰. Par conséquent, si la population des campagnes de cette région a doublé depuis le début du siècle, avec le mouvement naturel enregistré à présent, en une génération (soit 27,5 ans) elle augmentera de moitié ; ce qui revient à dire que la densité passera de 100 à 150 hab./km².

Or, aucun allègement de la population par l'émigration n'a été enregistré jusqu'à présent ; le recensement de P. Cantrelle fait apparaître un solde migratoire très faible. Les pouvoirs publics, conscients des tensions et du blocage de l'agriculture occasionnés par le surpeuplement dans ces régions, s'efforcent de promouvoir l'émigration, la terre d'accueil étant le Sénégal oriental.

La traction attelée.

Si l'action de modernisation des services agricoles a déjà entraîné un progrès technique incontestable dans la région, elle accentue encore le surpeuplement rural. Vers 1960, le paysan cultivait encore tous ses champs à l'iler. En quelques années, l'achat d'un petit matériel a changé les conditions du travail agricole.

Le semoir, le premier, a séduit les paysans ; il existe, en 1967, 39 semoirs à Sob, et certaines maisons en possèdent plusieurs. Les houes sont d'acquisition plus récente et servent surtout à biner les mils. Les agents de la S.A.T.E.C. ont présenté et fait acheter ces outils en grand nombre, en 1965 et 1966, pour rétablir l'équilibre entre les temps de semis et ceux de l'entretien des cultures par binage et sarclage. En plus de ces outils, les paysans ont dû acheter des ânes et des chevaux pour la traction.

Pendant ces années, les dépenses en équipement ont été très lourdes. Presque tout l'argent fourni par la vente des arachides a été consacré à payer l'impôt et à rembourser la dette à la coopérative. Or la mécanisation permet de cultiver plus rapidement, donc des surfaces plus grandes. Le manque de terre est un frein au plein emploi du matériel et des hommes. Aussi la région court-elle le risque d'être laissée en marge des actions de développement rural pour cause de surpeuplement.

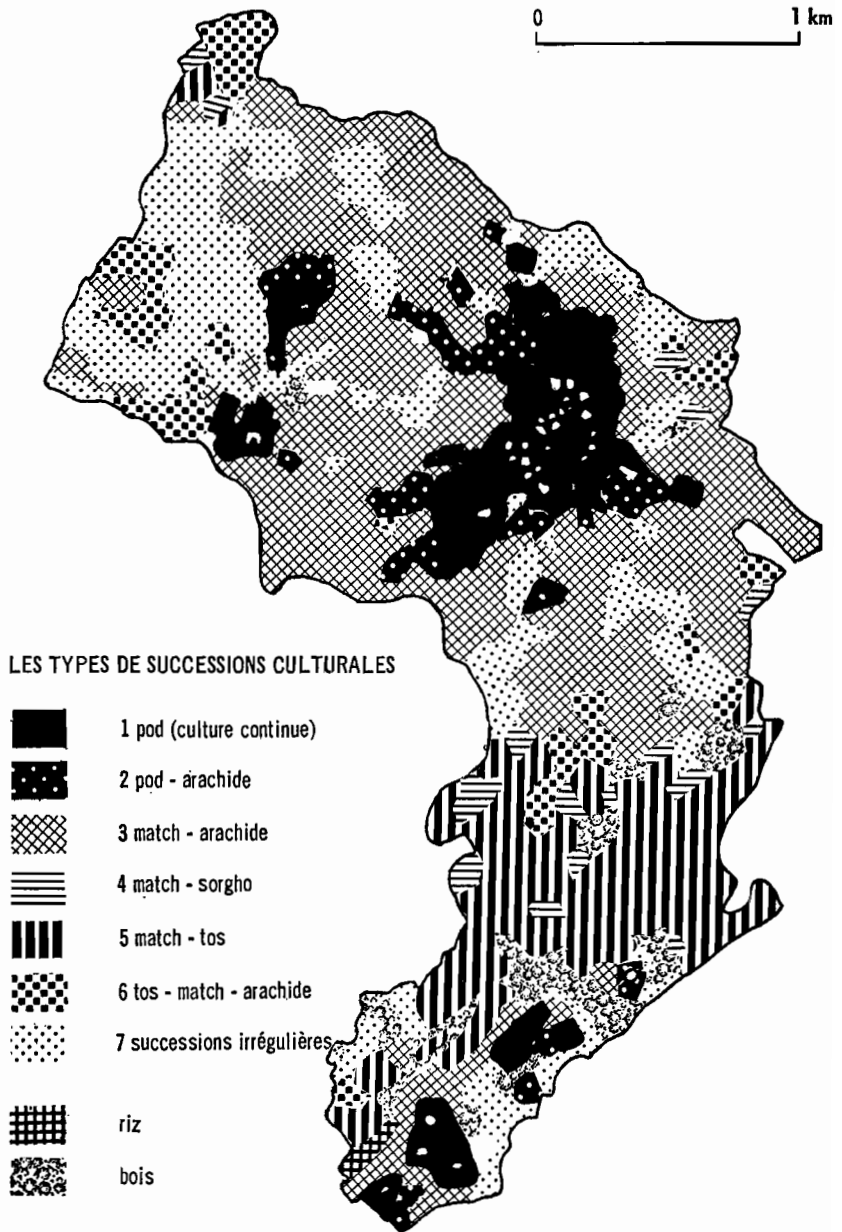


FIG. 21. — La rotation des cultures (années de référence : 1964-1967).

*

En 1967 à Sob, les 547 habitants vivent dans 32 *mbind* différents. Les 535 ha du terroir sont contrôlés par 30 *mbind*, ils sont morcelés en 447 champs fixés, dont la taille croît à peine lorsqu'on va du village vers l'extérieur ; en fait, le terroir est devenu une mosaïque de petits champs trapus (cf. Ph. 19). Les limites, pour fixes qu'elles soient, ne sont guère matérialisées et, en saison sèche, le terroir demeure une campagne ouverte. En saison des pluies, le parcellement des champs fixés est affiné par la mise en place du parcellaire d'utilisation. Le terroir est émietté en 738 parcelles pour la saison des cultures de 1967, la parcelle ayant une surface moyenne de 70 ares.

Presque chaque *mbind* contrôle des champs sur le terroir, qui sont la base des exploitations. La répartition foncière est améliorée par le prêt de terre qui se pratique fréquemment et, jusqu'à ces dernières années, sans contrepartie monétaire ; en 1966, 108 ha de terres sont échangés, soit 1/5^e du terroir et environ 1/4 des champs cultivés. Le résultat est une répartition des champs en harmonie avec la distribution des habitants et des personnes actives, en dépit du manque de terre.

Le bétail a fumé de janvier à juin environ 70 ha. Pendant l'hivernage, la plupart des troupeaux ont transhumé vers les terres incultes du sud et une trentaine d'hectares seulement ont reçu la fumure animale pendant la seconde partie de l'année. Il y a là un premier signe de la détérioration du système agricole ; l'examen des successions culturales fournit des indications plus probantes encore : les 535 ha du terroir sont répartis en 180,5 ha d'arachide, 239,5 ha de mils et sorgho dont 61,5 ha en *pod*, 111,2 ha de jachère, et 3,8 ha en autres cultures (manioc, coton, riz). Les cultures ne forment plus qu'exceptionnellement des soles, et elles sont intégrées dans un grand nombre de successions culturales.

Les cultures principales et les jachères composent les principales rotations (cf. Fig. 21) : la culture continue du *pod* couvre les champs du village, du proche voisinage, ainsi que les champs attenants aux concessions dispersées ; les haricots niébés sont associés au *pod* dans plusieurs parcelles ; la culture continue est liée à la fumure annuelle par le bétail et à l'épandage des ordures ménagères ; de plus, les travaux de culture sont effectués avec soin et dès l'apparition du tapis de plantes adventices. Les rotations biennales faisant alterner le mil et l'arachide couvrent maintenant la moitié du terroir ; elles ont relayé la rotation triennale sur la vaste couronne de terres *dior* périphérique à l'aire centrale du village ; la jachère a pratiquement disparu sur cette couronne ; cependant, certains champs reçoivent une fumure par le bétail en saison sèche avant la culture du mil, notamment du *pod* ; plusieurs champs d'arachide reçoivent de l'engrais chimique, moins fréquemment les champs de mil ; un grand nombre de champs cultivés tous les ans ne reçoit aucun amendement. L'effort du paysan porte en priorité sur les

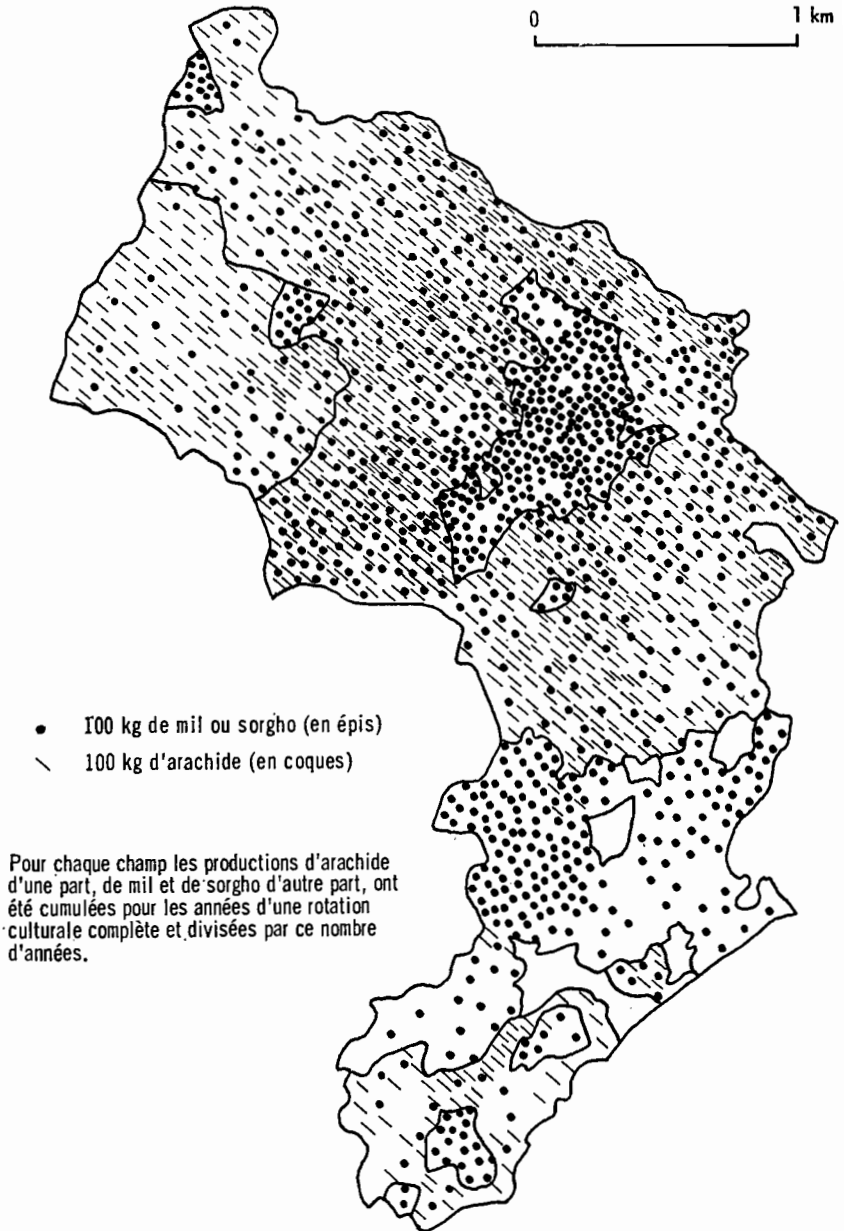


FIG. 22. — Répartition moyenne de la production sur le terroir (années de référence : 1965-1967).

parcelles fumées. La restitution de la fertilité et l'entretien des cultures inégalement réalisés occasionnent une grande variabilité dans les rendements : quand le mil est précédé d'une fumure par le bétail et quand l'arachide reçoit la fumure minérale préconisée (150 kg/ha), les rendements peuvent atteindre 1 t/ha si la pluviométrie est suffisante. Mais que le sol soit appauvri et les cultures entretenues seulement en fin de saison, alors les rendements sont presque nuls.

Lorsque la terre est épuisée, les rendements trop bas obligent le paysan à laisser le champ à l'abandon. La terre épuisée semble être le terrain de prédilection du *Striga Senegalensis* qui parasite les pieds de *match* et ruine à l'avance toute possibilité de récolte. A tel point que le paysan ne sème plus le mil, tandis que l'arachide, moins exigeante, est encore récoltée tous les deux ans.

C'est ici que se pratiquent des successions culturales irrégulières (environ 10 % du terroir actuellement) où le mil n'apparaît que de loin en loin. Sur les marges extérieures il ne reste que quelques champs soumis à la rotation triennale *tos-match*-arachide. Les terres *dek* restent à l'écart du terroir arachidier. Elles se partagent en deux soles, l'une est le *tos* (jachère fumée et enclose), l'autre est faite de l'assemblage de plusieurs champs de *match*.

L'alternance *tos-match*, probablement caractéristique de l'agriculture ancienne, est maintenue dans cette partie du terroir. Quelques parcelles du *tos*, fumées en début d'hivernage, sont semées en sorgho.

La dégradation du système agricole est certaine, mais c'est plus dans la baisse du niveau de fertilité sur une partie des terres que dans la diminution de la production qu'elle se lit (cf. Fig. 22).

Nous avons remarqué en 1965-1967 que les rendements en arachide étaient nettement supérieurs à ceux du mil. Pour les trois années, les rendements moyens sont de l'ordre de 300 kg/ha pour le mil (en épi) et de 600 kg/ha pour l'arachide (en coques). Or, pour le moment le léger recul des surfaces de mil est compensé par une extension de l'arachide. Par conséquent, il est vraisemblable que la production sur le terroir se maintient, malgré la dégradation du système agricole.

L'équilibre ancestral, un moment rétabli avec la rotation triennale *tos-match*-arachide, appartient désormais au passé. Le niveau de fertilité baisse et les problèmes demeurent : la charge en hommes augmente sans cesse et ceux-ci souhaitent améliorer leurs conditions de vie. L'action de modernisation de la S.A.T.E.C., la loi sur le Domaine national avec les projets de restructuration des campagnes qu'elle contient, ne donnent pas la solution aux problèmes vitaux de cette région et il est trop tôt pour mesurer les effets du courant d'émigration que l'on s'efforce de faire naître.

Le terroir, à toutes les époques, porte la marque des techniques agricoles, du partage foncier (au moins les unités foncières vivantes y sont inscrites) ; enfin, et plus subtilement, il reflète la situation et les tensions socio-économiques. Le partage du terroir en domaines fami-

liaux est encore inscrit dans le parcellaire ; de même, il reste encore quelques soles collectives. La terre demeure peuplée de lieux de culte et d'arbres sacrés : ce sont les vestiges de l'équilibre ancien. L'arachide a provoqué la mise en exploitation de tout le terroir et, avec elle, l'entretien rigoureux de chemins et de clôtures, parfois de haies vives pour maintenir le bétail à l'écart des cultures. Elle a causé l'éclatement des unités résidentielles — le village se compose dorénavant d'un grand nombre de *mbind* éparpillés — et celui des terroirs familiaux et des soles collectives. A présent, l'extrême morcellement de la terre, le recul des jachères et l'apparition de successions culturelles incohérentes sont le reflet du manque de terre, de l'émiettement social et de la crise de l'agriculture sérère.

études rurales

revue trimestrielle
d'histoire, géographie, sociologie
et économie des campagnes

N° 37-38-39

Janvier-Septembre 1970

Sommaire

TERROIRS AFRICAINS ET MALGACHES

- P. PÉLISSIER et G. SAUTTER. Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969). 7
- E. BERNUS. Espace géographique et champs sociaux chez les Touareg Illabakan (République du Niger). 46
- H. BARRAL. Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao (Haute-Volta). 65
- Ch. PRADEAU. Kokolibou (Haute-Volta) ou le pays Dagari à travers un terroir. 85
- A. LERICOLLAIS. La détérioration d'un terroir : Sob, en pays Sérèr (Sénégal). 113
- P. T. ROUAMBA. Terroirs en pays Mossi : à propos de Yaoghin (Haute-Volta). 129
- J.-P. LAHUEC. Une communauté évolutive mossi : Zaongho (Haute-Volta). 150

(Suite au verso.)

J.-P. GILG. Culture commerciale et discipline agraire : Dobadéné (Tchad).	173
J. BOULET. Un terroir de montagne en pays Mafa : Magoumaz (Cameroun du Nord).	198
A. HALLAIRE. Des montagnards en bordure de plaine : Hodogway (Cameroun du Nord).	212
J. HURAUULT. L'organisation du terroir dans les groupements Bamiléké.	232
L. STETKIEWICZ. Genèse et devenir d'un terroir surpeuplé : Kansérégé (Rwanda).	257
A. SCHWARTZ. Un terroir forestier de l'Ouest ivoirien : Ziombli. Analyse socio-économique.	266
M. AUGÉ. Tradition et conservatisme. Essai de lecture d'un terroir. Pays Alladian (Basse Côte-d'Ivoire).	281
J. CHAMPAUD. Mom (Cameroun) ou le refus de l'agriculture de plantation.	299
B. GUILLOT. Structures agraires koukouya (Congo-Brazzaville).	312
J. BONNEMAISON. Des riziculteurs d'altitude : Tsarahonenana, village de l'Ankaratra (Madagascar).	326
J.-P. RAISON. Paysage rural et démographie : Leimavo (nord du Betsileo, Madagascar).	345
M. BIED-CHARRETON. Contrastes naturels et diversité agraire aux environs de Betafo (Madagascar).	378
J.-Y. MARCHAL. Un exemple de colonisation agricole à Madagascar : Antanety-Ambohidava (sous-préfecture de Betafo).	397
M. DELENNE. Terroirs en gestation dans le Moyen-Ouest malgache.	410
J. WURTZ. Évolution des structures foncières entre 1900 et 1968 à Ambohiboanjo (Madagascar).	449
G. REMY. L'étude d'un terroir en zone soudanienne : l'exemple de Donsin (Haute-Volta).	480
Cl. SURROCA. Plantations spéculatives et cultures vivrières en pays Agni (Côte-d'Ivoire). Méthodes d'enquête en milieu forestier.	501

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Collections documentaires sur l'Afrique Noire 531

TABLE DES ILLUSTRATIONS

551

Collaborateurs du présent fascicule :

- P. PÉLISSIER, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Nanterre.
- G. SAUTTER, Directeur d'études à l'E.P.H.E., VI^e Section, Paris.
- E. BERNUS, Maître de recherches principal à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- H. BARRAL, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Ch. PRADEAU, Professeur agrégé de géographie, Agen.
- A. LERICOLLAIS, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Dakar.
- P. T. ROUAMBA, Ambassadeur de Haute-Volta auprès des États-Unis d'Amérique et de l'Organisation des Nations-Unies, Washington.
- J.-P. LAHUEC, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- J.-P. GILG, Chef de travaux à l'E.P.H.E., VI^e Section, Paris.
- J. BOULET, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- A. HALLAIRE, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. HURAUULT, Ingénieur en Chef Géographe, Institut Géographique National, Paris.
- L. STETKIEWICZ, Licenciée ès lettres, E.P.H.E., VI^e Section, Paris.
- A. SCHWARTZ, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Abidjan.
- M. AUGÉ, Agrégé de l'Université, Directeur de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- J. CHAMPAUD, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.
- B. GUILLOT, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Brazzaville.
- J. BONNEMAISON, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Nouméa.
- J.-P. RAISON, Agrégé de l'Université, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- M. BIED-CHARRETON, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J.-Y. MARCHAL, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- M. DELENNE, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- J. WURTZ, Chargée de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Tananarive.
- G. REMY, Maître de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Ouagadougou.
- Cl. SURROCA, Chargé de recherches à l'O.R.S.T.O.M., Paris.